

## BILAN DU COLLECTIF MAYENNE SURVOLTEE

Le débat public est sans aucun doute une avancée significative vers la démocratie participative.

C'est donner à la population la possibilité d'exprimer différents points de vue sur des sujets essentiels.

Mais peut-on débattre sereinement d'un projet qui a déjà été approuvé par le parlement ?

Peut-on débattre d'un sujet alors que l'on sait pertinemment que le débat a très peu de chance d'influencer le maître d'ouvrage puisqu'il n'est tenu à aucune obligation ?

L'objet du débat se prête-t-il à la démocratie ?

Pour qu'il y ait débat, il doit y avoir possibilité d'options.

Plutôt que de débattre sur le projet EPR/THT, sur lequel les seules options possibles sont acceptation ou opposition, n'aurait-il pas été plus démocratique et constructif de débattre des différentes options énergétiques qui s'offrent à nous aujourd'hui ?

La vraie question est : quel était le but de ce débat public ?

- Permettre à EDF de s'acheter une bonne conscience ?
- Canaliser les opposants ?
- Ou se soumettre aux exigences de la procédure ?

Face à cette situation les opposants au projet avaient deux possibilités, le boycott ou la participation.

*Mayenne surVOLTEE* a choisi la participation, et la population a répondu présente :

Beaucoup d'échanges, de discussions, de désaccords, d'interpellations, de sifflets et d'applaudissements et surtout beaucoup de colère difficile à maîtriser.

Une colère légitime face à l'arrogance de certains élus, arrogance et mépris de la part même du premier ministre lorsqu'il déclarait fin octobre 2005 « *Aux vues des conclusions du débat public en cours, EDF construira le premier réacteur EPR à Flamanville, il sera opérationnel en 2012.* »

Là tout était dit, la CPDP pouvait ramer derrière de tel propos en essayant de convaincre le public que rien n'était joué. La CPDP qui aura fait de son mieux pour gérer une situation plus que difficile, on peut toutefois regretter l'absence d'experts réellement indépendants (espèce en voie de disparition) à la tribune.

Pourtant ce débat n'aura pas été inutile, car il a démontré la très forte opposition d'une grande majorité de la population à ce projet EPR/THT. Cette opposition est d'autant plus recevable, que cette même population a des alternatives à proposer. Les élus qui ont brillé par leur absence ne pourront pas ignorer plus longtemps les inquiétudes et les arguments de l'opinion publique.

Concernant le projet spécifique de la ligne THT, l'absence de définition juridique et sanitaire des couloirs de ligne a fait cruellement défaut.

La mauvaise volonté de l'état et de RTE pour faire toute la lumière sur la problématique des risques liés à la santé humaine ou animale est déjà un argument suffisant pour geler le projet de ligne THT Cotentin Maine.

Quant aux « *modalités d'un dialogue ultérieur avec le maître d'ouvrage en cas de poursuite du projet* » nous ne pourrions que réaffirmer notre opposition systématique et totale au projet EPR/THT avec la plus grande détermination.

Le Colectif Mayenne surVOLTée